

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	21 (1975)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger



## 53<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger, Bâle 29 au 31 août 1975

C'est à Bâle que les Suisses de l'étranger se retrouveront cette année pour leur rencontre annuelle. Cette grande ville industrielle et commerciale a toujours joué un rôle important dans la vie de l'Organisation des Suisses de l'étranger et, grâce à sa riche tradition culturelle, elle sera le cadre approprié du 53<sup>e</sup> Congrès, dont le thème s'intitule «Les Suisses de l'étranger, ambassadeurs de la culture».

Nous espérons, cette année encore, pouvoir accueillir un grand nombre de compatriotes de l'étranger et nous sommes d'ores et déjà convaincus qu'ils ne regretteront pas leur séjour à Bâle.

Vous pouvez obtenir des informations détaillées sur le programme, les possibilités de logement, etc. à l'aide du talon ci-dessous.

**Notre adresse:** Secrétariat des Suisses de l'étranger de la NSH, Alpenstrasse 26, case postale, CH-3000 Berne 16.

## Avis

L'assemblée générale annuelle du Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger aura lieu le **29 août 1975 à Bâle**, dans le cadre des Journées des Suisses de l'étranger.



Photo ONST

### 53. Auslandschweizertagung 1975 in Basel 53<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger à Bâle

Ich interessiere mich für die Tagung und bitte um Zustellung des Programms und der Anmeldeformulare.

Je m'intéresse au congrès et vous prie de bien vouloir m'adresser le programme et un formulaire d'inscription.

Bitte in Blockschrift/En caractères d'imprimerie s.v.p.

Name und Vorname/Nom et prénom:

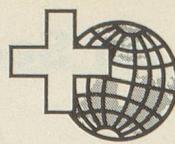
Adresse:

Land/Pays:

Datum/Date:

Unterschrift/Signature:

## **Le Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger**



vous offre  
**son bouquet de proverbes.**

Temps, vent, femme et fortune se changent comme lune.

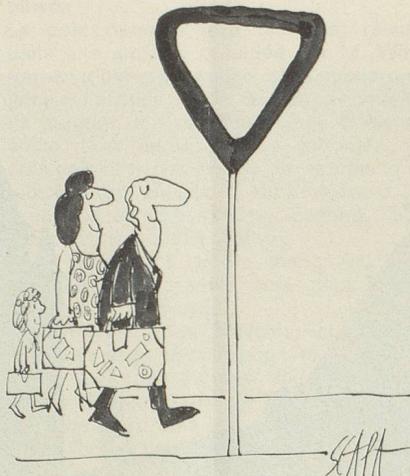
Glück und Glas, wie leicht bricht das.

Il mondo è fatto a scarpette:  
chi se le cava e chi se le mette.

Il mund ei sco ina scala:  
igl in va ensi, igl auter va engiu.

Et que dit-on chez vous?

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui (à la suite de notre numéro d'octobre 1974) nous ont envoyé leurs trouvailles, parfois fort amusantes. Si vous continuez ainsi, bientôt nous pourrons faire un bouquet avec les proverbes que vous nous offrez!



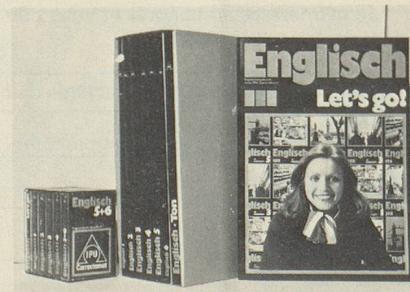
Priorité au Fonds de solidarité

Adresse: **Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger**, Gutenbergstrasse 6, CH-3011 Berne.

## **Etudes supérieures : institutions, cours et diplômes**

*Possibilités d'études particulières*  
Voici à peine vingt ans, un élève poursuivait des études s'il en avait évidemment les capacités requises, mais surtout si sa famille possédait les moyens nécessaires pour subvenir à ses besoins matériels. *Les chances et les possibilités de formation jusqu'à l'âge adulte* se sont améliorées de manière sensible ces dernières années dans notre société. Aujourd'hui, à côté des collèges cantonaux, des écoles normales et des internats traditionnels, on trouve un grand nombre d'*instituts privés de formation et d'enseignement* qui offrent la possibilité de poursuivre des études dans une école, voire des «cours par cor-

respondance». Par ce biais, les examens suivants peuvent être préparés: maturités fédérales, brevet d'enseignement cantonal, diplôme de commerce ou diplôme spécialisé dans une branche bien déterminée. Ces examens ont lieu tous les ans, soit au printemps, soit en automne; quant à celui de



la maturité fédérale, il se déroule alternativement dans les principales villes de Suisse.

### **Enseignement programmé**

Cette méthode de formation et de préparation d'exams est intéressante pour les Suisses de l'étranger. L'*enseignement programmé* a été conçu voici quelque cinquante ans en Amérique (par Skinner, Crowder, etc.), puis des recherches pédagogiques et psychologiques approfondies ont été entreprises – aussi en Europe – pour le développé. Auprès des instituts suisses d'enseignement programmé, on a la possibilité de se préparer pour tous les exams précités. L'avantage de ce mode d'enseignement est que l'élève reçoit, en même temps que la matière à apprendre, la tâche du professeur. Cette méthode oblige l'élève à travailler de manière très logique, puis de répondre par écrit aux questions qui lui sont posées. La correction des devoirs est faite par lui-même, car une feuille détachable non transparente dissimule les réponses correctes. Cette autocorrection ne peut que stimuler le candidat et lui assurer des solutions parfaites, le renvoyant même pour plus d'informations à la leçon traitant le thème de la solution proposée.

### **Poursuite des études en Suisse**

Dans le cas où un Suisse de l'étranger possède une maturité non reconnue par la Confédération, mais *aimerait toutefois poursuivre ses études dans une université suisse*, il doit subir un examen d'admission dans diverses matières, telles que l'histoire, l'instruction civique, etc. L'*enseignement programmé* permet à l'élève de suivre les cours nécessaires dans les disciplines demandées. Ainsi, un examen de maturité peut être préparé par matière (préparation à l'examen d'entrée aux universités, aux écoles polytechniques fédérales). Le niveau d'étu-

des pour l'acquisition d'une maturité fédérale est assuré par ce système d'enseignement. En possédant la maturité fédérale suisse, on peut suivre des études dans les universités allemandes, américaines, françaises, etc. sans subir, en principe, d'examen d'entrée.

#### Ecole normale d'été

Les intéressés ont, en outre, la possibilité de se préparer aux examens en suivant des cours d'été (dans le cadre de camps de vacances).

SSE

## AVS/AI et assurance-maladies

### Vous questions – nos réponses

*Une ancienne Suisse de l'étranger estime qu'au vu de la situation précaire de certains Suisses de l'étranger, il faudrait rendre l'AVS obligatoire pour tous. Qu'en est-il?* A l'étranger, l'assurance ne peut être que facultative. La Suisse n'a pas le pouvoir de contraindre des ressortissants suisses domiciliés hors de ses frontières à faire acte d'adhésion à cette assurance.

*Existe-t-il des caisses-maladies suisses hors de Suisse?*

Il n'existe pas de caisse-maladie reconnue hors du territoire national, l'article 3, alinéa 1, de la loi du 13 juin 1911 sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA) disposant que «les caisses doivent avoir leur siège en Suisse».

## Evénements suisses

### Rétrospective

#### 8 janvier

On apprend que, dès le 1<sup>er</sup> février, les prix du pain bis et du pain mi-blanc seront majorés de 25 centimes par kilo.

#### 10 janvier

Après le refus par le peuple, le 8 décembre dernier, d'accepter une augmentation des impôts, le Conseil fédéral se voit contraint de proposer pour 1975 des mesures propres à améliorer les finances fédérales, soit une compression des dépenses publiques de 1238 millions de francs. Ces mesures entraîneront une réduction des subventions, des dépenses militaires et de la contribution fédérale à l'AVS.

#### 12 janvier

Le chef du Département des finances, M. Georges-André Chevallaz, le président du directoire de la Banque nationale suisse, M.F. Leutwiler, ainsi qu'un directeur général de la Banque nationale suisse, M. Alexandre Hay, se rendent aux Etats-Unis afin d'y assister à la première réunion de

l'année du «Groupe des Dix», chargé d'examiner pendant deux jours la question du recyclage des pétrodollars.

#### 16 janvier

A Zurich, le médecin-chef de la clinique médicale de l'hôpital Triemli est suspendu de ses fonctions. Il est accusé d'homicide intentionnel pour avoir privé des malades chroniques incurables de nourriture et de ne leur avoir administré que de l'eau.

#### 17 janvier

Le Congrès suisse de la femme,

organisé à l'occasion de l'Année internationale de la femme, s'ouvre à Berne.

#### 22 janvier

L'évolution du marché des changes se caractérisant par une nouvelle hausse du franc suisse, surtout par rapport au dollar, amène le Conseil fédéral, en accord avec la Banque nationale suisse, à prendre des mesures pour la sauvegarde de la monnaie.

#### 25/26 janvier

Le «Grand-Passage», le plus grand magasin genevois, est la proie des flammes au cours de la nuit. C'est le plus important sinistre que Genève ait connu depuis la dernière guerre.

Photo Keystone ▼

